

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2017-2018

AVIS EST DONNÉ que conformément à l'article 278 de la *Loi sur l'instruction publique*, le conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles adoptera le budget 2017-2018 lors de sa séance ordinaire qui se tiendra le mardi 27 juin 2017 à 19 h 30, à la salle Jacques-St-André du Centre multiservice de Sainte-Thérèse, 125, rue Beauchamp, Sainte-Thérèse.

Donné à Saint-Eustache, ce 7^e jour du mois de juin 2017.

Le secrétaire général,

Jonathan Desjardins Mallette

www.cssmi.qc.ca